Département de l'Eure (27)

Commune de Saint-Germain-la-Campagne

6.1 - Plan des servitudes

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1/10000

Dossier soumis au Conseil municipal

Arrêté le Approuvé le	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

HABITAT & DEVELOPPEMENT

12, Boulevard Georges Chauvin - BP 734 - 27007 EVREUX CEDEX

TEL : 02 32 39 84 00 - fax : 02 32 62 34 64 - E-mail : hd27@club-internet.fr

LEGENDE

AC1	AC1	Servitudes de protection des monuments historiques inscrits
AS1	AS1	Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
I4	I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan.
PT2	PT2	Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
PT3	PT3	Servitudes relatives à l'établissement , l'entretien et le fonctionnement des lignes et installations téléphoniques et télégraphiques. Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas indiquées sur le plan, sauf le cable regional RG 27 27
T1	T1	Servitudes relatives aux chemins de fer
T7	T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières. Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal. Dans la zone correspondant à un rayon de 24 km autour de l'aérodrome d'EVREUX-FAUVILLE, tout nouvel obstacle dépassant le plan horizontal de cote 287 mètres N.G.F. devra faire l'objet d'un examen particulier.